Ref. formation 202011086462

Agent de piste - 100% à distance

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

IAF CAMAS
Laetitia LACROIX
05.56.18.98.16
camasbordeaux@camasformation.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Conditions d'accès :

Personne désirant obtenir des bases théoriques du métier d'agent de piste PRÉ-REQUIS • Savoir lire, écrire et parler le français

Prérequis pédagogiques :

Personne désirant obtenir des bases théoriques du métier d'agent de piste PRÉ-REQUIS • Savoir lire, écrire et parler le français

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

OBJECTIFS DE LA FORMATION Appliquer les règles de sécurité et les consignes de l'aéroport sur les pistes. Prendre en charge les opérations de dégivrage et de déneigement pendant la saison froide. Assister et guider les départs des avions au sol en lançant les départs au casque (en anglais). Assurer la coordination des départs et arrivées en collaboration avec les agents de trafic aérien. Monitorer le transfert des bagages, du fret et des matières dangereuses dans les galeries et sur les aéronefs. Conduire les engins de pistes, les matériels d'assistance aéroportuaires, et positionner les rampes de passagers. Réaliser les opérations de push back avec un remorqueur d'aviation pour éloigner les avions à l'arrêt des pistes.

Contenu et modalités d'organisation

Assurant l'ensemble des opérations sur le tarmac dans les aéroports, l'agent de piste veille à la sécurité des passagers durant les départs et les arrivées d'avions, tout en étant chargé de superviser le transfert des bagages, du fret et des marchandises. L'agent de piste joue un rôle essentiel dans la circulation des avions et le respect des règles de sécurité et les consignes de l'aéroport sur les pistes. Il assure toutes les opérations de pistes telles que le placement des avions et des rampes d'avions lors des départs et des arrivées, de même que le transfert du fret de marchandises et des bagages des passagers à l'embarquement et au débarquement. LA FORMATION Remise à niveau – 17 heures Règles de sûreté en piste (11262/11239/11238) – 7 heures 30 Règles de sécurité en piste et prendre en compte le facteur humain – 11 heures Règles relatives au transport aérien de marchandises dangereuses (RRY) – 14 heures Gestes et postures – 3 heures 30 Connaissance des ULD – 3 heures 30 Les étiquettes bagages – 7 heures Le transport des marchandises en soute – 3 heures 30 Les animaux vivants – 3 heures 30 Arrimage et sanglage – 3 heures 30 Documents de chargement – 3 heures 30 Conduite de tracteurs de piste – 3 heures 30 Calage et balisage avion – 3 heures 30 Les engins de servitude avion – 3 heures 30 Escaliers tractés – autotractés – 3 heures 30 Le placement avion – 3 heures 30 Loader : la plateforme élévatrice – 3 heures 30 Départ au casque – 3 heures 30 Soutien personnalisé – 10 heures Appui à la recherche d'emploi – 7 heures

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

CQP assistant piste - *Sans niveau spécifique*

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00212957	du 25/11/2020 au 25/11/2021	Mérignac (33)	AERO TRAINING CENTER		Non éligible	FPC
00232842	du 01/09/2021 au 30/09/2022	Mérignac (33)	INSTITUT AERO FORMATIONS		Non éligible	FPC